

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018**

Délibération
n° 2018.09.296

**Participation de
GrandAngoulême au
financement des
projets
photovoltaïques sur
les parkings de la
STGA et de l'Espace
Carat**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 septembre 2018**

Secrétaire de séance : Monique CHIRON

Membres présents :

Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Jean-Christophe THIAN

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU

Suppléant(s) :

Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER, Thierry MOTEAU par Jean-Christophe THIAN

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Véronique ARLOT, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jeanne FILLOUX, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2018**DELIBERATION
N° 2018.09.296**

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rapporteur : **Monsieur REVEREAULT****PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME AU FINANCEMENT DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES PARKINGS DE LA STGA ET DE L'ESPACE CARAT**

GrandAngoulême, dans le cadre de sa politique de transition énergétique, a souhaité faire appel à des tiers investisseurs pour mettre en place des centrales photovoltaïques sur ombrières sur les parkings de l'espace Carat et de la STGA. Après avoir lancé une consultation, et sélectionné des développeurs, GrandAngoulême met à disposition une partie de ces parkings (division en volume) pour l'implantation des centrales.

Ces mises à disposition vont générer plus de 100 000 € par an de recettes pour GrandAngoulême :

- Projet STGA : 12 000 € minimum de redevance annuelle, + environ 7 200 € d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) chaque année ;
- Projet Carat : 155 000 € de soule à la signature du bail, + 61 997 € de redevance annuelle, + environ 18 500 € d'IFER chaque année.

Les développeurs ont répondu à des appels d'offres du ministère de la Transition écologique et solidaire, leurs projets ont tous deux été retenus, en mentionnant qu'ils auraient recours au financement participatif (FP). Ils ont donc l'obligation de financer 40 % des fonds propres des projets via du FP. Ces sommes peuvent provenir de particuliers ou de collectivités.

Il est proposé de participer financièrement aux projets sur les parkings de la STGA et de l'espace Carat, via des obligations à hauteur, pour chaque projet, de 5 % de l'enveloppe de financement participatif totale, soit :

	Espace Carat	STGA	TOTAL
Investissement opération	5 280 300,00 €	2 193 422,00 €	7 473 722,00 €
Enveloppe financement participatif totale	500 000,00 €	172 748,00 €	672 748,00 €
Participation GA	25 000,00 €	8 637,40 €	33 637,40 €
Intérêts perçus par GA sur 4 ans	5 000,00 €	2 072,98 €	7 072,98 €

Ce soutien pour des projets souhaités par GrandAngoulême sur son patrimoine est un premier levier permettant de maximiser les retombées locales de ces projets.

D'autres projets de production d'énergies renouvelables sont en cours sur le territoire (biogaz, photovoltaïque, éolien). Conformément à la motion relative au développement cohérent et intégré des projets d'énergies renouvelables sur le territoire (délibération n°12 du 31 janvier 2018), GrandAngoulême étudiera la participation potentielle au financement de ces projets, les développeurs devant informer la collectivité en amont.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 19 septembre 2018,

Vu l'avis du bureau communautaire du 27 septembre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la participation de GrandAngoulême au financement des projets d'installation de centrales photovoltaïques sur ombrières sur les parkings de la STGA et de l'espace Carat via des obligations à hauteur de 5 % de l'enveloppe de financement participatif totale, soit environ 8 637 € pour le projet sur le parking de la STGA et environ 25 000 € pour le projet du parking de l'Espace Carat.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document relatif à ces dossiers.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (3 ABSTENTION(S)),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 octobre 2018	<u>Affiché le :</u> 05 octobre 2018